

Mycologie :

signes particuliers

par Guy FOURRÉ(*)

Cette rubrique annuelle pourrait aussi bien s'appeler « complément d'information », qu'il s'agisse d'espèces critiques et discutées, ou de récoltes plus ou moins aberrantes nécessitant un élargissement des critères de variabilité d'une espèce bien connue.

C'est aussi et surtout un moyen d'échanges entre mycologues dispersés, n'ayant pas l'occasion de se rencontrer pour débattre de vive voix des problèmes étudiés.

Voici donc les réponses reçues ou trouvées, depuis le précédent bulletin, sur les questions déjà posées, ainsi que de nouveaux sujets de réflexion, sur lesquels nous serons toujours très heureux de recevoir les observations de nos lecteurs.

***Cantharellus* noircissant :**

Entre la rédaction de notre article de 1982, et sa parution dans le bulletin de la S.B.C.O., nous avons obtenu la réponse à la question concernant le *Cantharellus* noircissant.

En effet, de nouvelles récoltes reçues en août 1982 de A. MERLET, en provenance de la même station, furent transmises à M. Marcel BON, à Lille, par notre ami J.P. DUBUS, de Laval, qui venait d'ailleurs de récolter le même champignon en Mayenne. M. BON reconnut sans peine l'espèce : il s'agissait bien d'un *Cantharellus* (et non d'un *Craterellus*, du fait de la présence de boucles), le *Cantharellus melanoxeros* Desmaz., qui n'est pas cité dans la Flore de Kühner et Romagnesi.

Une étude des mycologues belges DAMBLON, DEMOULIN et SCHUMACKER, parue en 1974 et 1975 dans le bulletin de la S.M.F., synonymisait *C. ianthinoxanthus* à *C. melanoxeros*, ce dernier binôme étant alors prioritaire. Mais les Suisses MONTHOUX et ROLLIN, dans le bulletin de la Fédération Dauphiné-Savoie (n° 79 - Oct. 80) se sont attachés à démontrer qu'il s'agit de deux espèces distinctes, et M. BON semble de cet avis.

Si l'on considère, avec les auteurs suisses, que l'absence de noircissement serait, pour *C. ianthinoxanthus*, l'une des caractéristiques l'éloignant de *C. melanoxeros*, nos récoltes de la forêt d'Aulnay appartiendraient sans aucun doute à la seconde espèce, car elles présentaient un noircissement très évident, non seulement au froissement et en herbar, mais également avant tout contact. C'est d'ailleurs ce noircis-

(*)G.F. : 152, rue Jean Jaurès. 79000 NIORT

sement partiel, sur un pied jaune vif, qui nous avait fait penser d'abord à *Craterellus konradi*, avant l'examen au microscope qui révéla la présence de boucles.

Ce noircissement s'est également manifesté de façon très nette, en herbier, sur une récolte exposée le 31/10/82 à Royan et provenant des environs de cette ville (Leg. J. DROMER), et qui pourrait donc être rapportée aussi à *C. melanoxeros*.

Enfin M. BARON, de Cholet, nous a signalé qu'il rencontre cette espèce tous les ans, en été, après les orages, en forêt de Chanteloup (Maine-et-Loire).

***Amanita excelsa* :**

On pourrait répartir les mycologues en 2 catégories : « ceux qui croyaient à *excelsa* et ceux qui n'y croyaient pas », les premiers semblant nettement plus nombreux que les seconds. Mais M. MESPLEDE, avec son autorité coutumière, affirme catégoriquement qu'*Amanita excelsa* (Fr.) Quéél. (= *A. ampla* Pers.) est un synonyme d'*Amanita spissa*.

Le Dr BOIFFARD, de La Roche-sur-Yon, n'est pas de cet avis, et il ne manque pas d'arguments. Voici ce qu'il nous a écrit à ce propos :

« Pour moi, ce sont deux espèces différentes. Je n'ai jamais rencontré d'exemplaires intermédiaires, et je suis parfaitement d'accord avec ce que vous écrivez à ce sujet. Albert LECLAIR, qui a guidé mes premiers pas en mycologie, et qui était un extraordinaire observateur, a toujours affirmé la non-identité des deux espèces. Il m'avait établi un petit tableau comparatif que voici :

<i>AMANITA EXCELSA</i>	<i>AMANITA SPISSA</i>
<p>Chapeau gris-perle, bistre gris-souris ou parfois blanc</p> <p>Verrues assez larges et épaisses, devenant brunes avec l'âge.</p> <p>Pied blanc, finement pelucheux surtout au-dessous de l'anneau, presque régulier, seulement un peu renflé à la base et radicant. Profondément souterrain.</p> <p>Anneau fragile, d'abord blanc sur sa face supérieure, brunissant ensuite. Souvent déchiré.</p> <p>Lamelles assez larges, arrondies à la marge du chapeau, blanches avec un reflet crème.</p> <p>Odeur souvent légèrement anisée ou de <i>Boletus edulis</i>.</p> <p>Station : bois ou taillis mêlés, plutôt clairs ; feuillus-résineux</p>	<p>Chapeau bistre ou marron</p> <p>Verrues ordinairement plus nombreuses et plus rapprochées, moins épaisses et restant blanches.</p> <p>Pied quelquefois blanchâtre, mais le plus souvent nettement grisâtre au-dessous de l'anneau par la présence de peluchures grises. Strié au-dessus de l'anneau. Très bulbeux et napiforme. Jamais profondément enterré.</p> <p>Anneau plus régulier et résistant. Strié avec crans au bord.</p> <p>Lamelles plutôt moins larges, blanches. Jamais de reflet crème.</p> <p>Odeur de radis ou de rave.</p> <p>Station : bois mêlés, souvent résineux.</p>

(Lettre de A. LECLAIR à J. BOIFFARD du 3/6/58)

Le Dr BOIFFARD conclut sur un argument inédit et non sans valeur :

« Enfin, il y a le critère gustatif - après tout, pourquoi pas ? Avec CHENÉ, nous avons essayé les deux espèces, cuites séparément bien sûr. *Spissa* : infect. *Excelsa* : très bon. Malheureusement, on trouve (au moins en Vendée) beaucoup moins d'*excelsa* que de *spissa*, et c'est bien dommage ».

***Boletus aestivalis* et *reticulatus* :**

Le Dr BOIFFARD signale que pour A. LECLAIR, « *aestivalis*, espèce friesienne, était la variété à chapeau gris pâle d'*appendiculatus* qui est devenue, au gré des fantaisies nomenclaturales, *pallescens* puis *fechtneri* ». Si l'on s'en tenait à cette interprétation, on ne voit pas très bien comment *aestivalis* pourrait être synonymisé avec *reticulatus*, alors que le groupe *appendiculatus* a des pores jaune vif et une chair jaune pâle.

Même si le *Boletus aestivalis* Paulet ex Fries des auteurs modernes n'évoque plus le groupe *appendiculatus*, il nous paraît possible, après de nombreuses récoltes des uns et des autres, de distinguer l'aspect *aestivalis* de l'aspect *reticulatus* :

- *aestivalis* : cuticule fauve, plus ou moins pâle, luisante et très visqueuse par temps de pluie. Pied faiblement réticulé, le réseau n'étant parfois visible qu'à la loupe, et en tous cas jamais en relief.

- *reticulatus* : cuticule grisâtre à brunâtre, sèche, **feutrée**, légèrement tomenteuse, mate ; pied orné d'un réseau très évident, en relief.

Peut-être s'agit-il de simples formes d'une même espèce. Le Dr BOIFFARD pense qu'il faut accorder plus d'importance aux caractéristiques de la cuticule qu'à celle du réseau, ce dernier pouvant être très variable chez tous les Bolets qui en possèdent un, et même manquer dans certains cas.

Or justement, l'examen microscopique de la cuticule semble confirmer, sur la base d'une étude de BLUM (B.S.M.F. 1968 - F.2), les différences macroscopiques, la forme *aestivalis* ayant une cuticule composée d'hyphes deux fois plus larges que celles de la forme *reticulatus*. Et toutes nos récoltes de Bolets d'été possédant cette cuticule luisante sont dépourvues de réseau en relief sur le stipe.

Enfin l'apparition régulière en juin de ce Cèpe à cuticule luisante et à pied dépourvu de réseau en relief justifierait parfaitement le nom d'*aestivalis*. Il est vrai que le *reticulatus* type est lui aussi très précoce, mais tous les auteurs qui le décrivent insistent sur son réseau en relief et l'aspect feutré, finement tomenteux et mat de sa cuticule.

***Macrolepiota venenata* :**

De nouvelles pièces, mais toujours aussi contradictoires, sont versées au dossier par le Dr BOIFFARD :

- A Montaignu, 4 personnes ont été intoxiquées à l'automne 1982 par des « *Lepiotes déguenillées* » : les enfants ont été hospitalisés pendant 48 h ;

- Par contre, à La Roche-sur-Yon, le Dr BOIFFARD a vu en octobre 82 de magnifiques et typiques « *venenata* » que le récolteur consomme impunément depuis 20 ans !

Des goûts et des couleurs...

Notre collègue R. CHENÉ, de Nantes, a dégusté à l'automne 82, avec sa femme et une de ses filles, des *Hygrophorus penarius* venant de la forêt de Chizé (Deux-Sèvres). Les trois convives ont été d'accord pour attribuer seulement 2 fourchettes à ce champignon, avis qui rejoint ceux de nos amis BONNIN, FOUET, MERLET, VIAUD et le nôtre.

Pourtant il s'agit bien de *H. penarius*, considéré comme l'un des meilleurs champignons par beaucoup de mycologues, et non de son proche voisin *H. barbatulus*, qui est moins apprécié. Nos récoltes ont été faites sous chênes et elles sont dépourvues des mèches blanches apprimées qui caractérisent *barbatulus*, espèce venant sous les hêtres.

Lepista nebularis var. *alba* :

Georges BECKER, ancien Président de la Société Mycologique de France, signale que cette forme blanche du Clitocybe nébuleux a une odeur particulièrement fétide.

Simultanéité :

L'année 1982 nous a apporté de nouveaux cas étonnants de simultanéité de fructification pour des espèces peu communes :

- *Cantharellus melanoxeros*, récolté le même jour en Forêt d'Aulnay (Charente-Maritime) et en Forêt de Mayenne, à 280 km plus au nord !

- *Boletus dupainii* : cette espèce magnifique ne peut passer inaperçue ! Or on reste des années sans en entendre parler, et soudain c'est l'explosion : vers le 20 août 1982, elle était signalée un peu partout :

- dans la station d'origine de la première description, le bois du Fouilloux, près de La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) où DUPAIN était pharmacien ;

- dans les forêts d'Aulnay et de Chizé, aux confins de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ;

- en forêt de Moulière (Vienne), par M. JALLAIS, de Cholet ;

- vers Fontcouverte, près de Saintes (Dr BOUCHET) ;

- au Pays Basque (!) (A. MERLET) ;

- *Rutstroemia echinophila*, très abondant en même temps en Allemagne, en Forêt Noire, et dans la Loire où il est habituellement rare (A. AYEL) ;

- *Cortinarius balteatocumatilis* (Hry ex Orton), trouvé en octobre 82 à Chanteloup (Maine-et-Loire) mais aussi en forêt de Baugé (à 100 km), à Montrevault, à Nuaillé, et en forêt de Moulière (Vienne) (M. BARON, de Cholet) ;

- *Omphalotus illudens*, au début août 82, en même temps près de Thouars (Deux-Sèvres, M. LEING) et en Mayenne en plusieurs stations (J.P. DUBUS) ;

- *Russula cessans*, abondante le 31 octobre en forêt de La Coubre près de Royan, à deux pas de l'Océan, et signalée vers le 25 octobre, également en abondance, à Clarafond (Haute-Savoie), où elle n'avait pas été vue depuis 1976 (Bulletin Fédération Dauphiné-Savoie n° 88).

D'autres mycologues bien plus expérimentés que nous se penchent depuis de nombreuses années sur ce problème, sans, trouver la solution.

C'est ainsi qu'à la suite de notre article de l'an dernier, nous avons reçu une lettre très intéressante de M. Marcel JOSSERAND, qui nous dit :

« C'est là une question qui me tracasse depuis bientôt un demi-siècle !... La simultanéité d'apparition d'une espèce rare dans des lieux très éloignés, c'est un fait pour lequel j'estime qu'il n'y a actuellement aucune explication valable ».

L'auteur de cette « bible » du mycologue qu'est « La description des champignons supérieurs » avait consacré un article substantiel à cette énigme dans le bulletin de la Société Linnéenne de Lyon en avril... 1941, et il était revenu sur le sujet, dans la même publication, en février 64.

M. JOSSERAND citait dans ces articles des cas concrets et tout à fait étonnants de simultanéité d'apparition d'espèces rares. Par exemple :

- *Omphalia atro-puncta*, trouvée le 13/10/38 dans la région de Belfort, le 14 à Lyon, le 15 dans le massif de la Chartreuse près de Grenoble et le 21 près de Dijon ;

- *Russula puellula*, récoltée en même temps à Lyon et au Danemark ;

- *Mycena trichoderma*, espèce rarissime, trouvée à Lyon le 25/10/63 et 2 jours plus tard en Angleterre, dans le Surrey !

Le célèbre mycologue lyonnais a examiné... et réfuté toutes les hypothèses possibles :

- Conditions météorologiques : il est difficile d'admettre qu'elles puissent être exactement semblables en Angleterre, ou au Danemark, et dans la région Lyonnaise. D'autre part, elles pourraient peut-être justifier une poussée collective de l'ensemble des champignons, mais elles ne sauraient aucunement rendre raison de l'apparition simultanée d'une espèce donnée dans toute une série de lieux, alors que les autres espèces manquent parfois complètement ;

- Explication interne, propre au champignon, qui fructifierait à intervalles donnés ? Cette hypothèse est démentie par l'apparition absolument désordonnée, totalement capricieuse, des espèces.

- Actions d'origine extra-terrestre, **taches solaires** par exemple ? « Malheureusement on a fait un tel emploi de ces modifications de la surface solaire pour expliquer toutes choses plus quelques autres, qu'on ose à peine les invoquer. Faisons-le cependant. Admettons que les myceliums soient sensibles à l'on ne sait quelle action cosmique, taches solaires ou radiations magnétiques d'origine infiniment lointaine. L'hypothèse n'est pas absurde a priori. Elle a ceci de séduisant que des effluves magnétiques n'ayant pas une action locale, mais baignant largement toute la terre, on comprendrait que des régions éloignées en ressentissent en même temps les effets.

« Oui, mais... comment admettre qu'à une situation magnétique donnée, réponde une seule espèce et non l'ensemble des espèces ? Quelle richesse de radiations mycétogènes - si radiations mycétogènes il y a ! - faudrait-il imaginer, quelle immensité du clavier magnétique, pour qu'il y existât une touche correspondant à chacune des touches de cet autre clavier, le clavier des espèces ? Il faudrait admettre qu'il y a un type de radiation favorable correspondant à chaque espèce, excitant son mycelium et n'excitant que le sien. Accepter un mécanisme aussi étrangement compliqué serait sortir du domaine de l'hypothèse permise pour entrer dans celui, qui lui est d'ailleurs toujours contigu, de l'intempérance imaginative ».

Et M. JOSSERAND conclut : « Quoi qu'il en soit, le phénomène d'apparitions simultanées est, de toute évidence, en relation directe avec un problème biologique fondamental : quels sont les facteurs conditionnant l'activité du mycelium et le faisant passer de l'état de demi-repos à la phase génératrice de carpophores ? »

Il faut bien admettre que le mystère des fructifications demeure, et pas seulement pour les espèces rares. Mais il serait plus facile d'émettre des hypothèses satisfaisantes sans ces cas extraordinaires, et nombreux, de simultanéité à des centaines de kilomètres de distance.

NOUVELLES QUESTIONS

- Luminescence de *Omphalotus illudens* :

Rappelons d'abord que le Clitocybe de l'Olivier, dans la nomenclature moderne, appartient au genre *Omphalotus* Fayod (famille des *Paxillaceae*) et qu'il comprend deux espèces (ou sous-espèces, car elles sont inter-fertiles) européennes :

- *Omphalotus olearius*, méditerranéen, mais poussant plus fréquemment sur d'autres essences que l'Olivier ;
- *Omphalotus illudens*, croissant sur divers feuillus et remplaçant *olearius* au nord de la Loire.

Les deux espèces sont assez faciles à distinguer macroscopiquement :

- *O. olearius* a un chapeau roux foncé contrastant avec l'orangé vif des lames ;
- *O. illudens* est d'une seule couleur, cuticule, lames et stipe étant du même orangé éclatant.

Dans notre région, les récoltes vues se rapportent généralement à *O. illudens*. Cependant, nous avons personnellement trouvé, le 3 septembre 1973, après une période de fortes chaleurs, l'*O. olearius* type en Deux-Sèvres, entre Ardin et Béceuleuf, près du moulin de la Vergnée, sur souche de chêne ou châtaignier. Nous avons des diapositives de cette récolte montrant nettement le chapeau brun fauve, différent de l'orangé des lames.

Les deux champignons ont en commun la phosphorescence des lames. Mais la plupart des auteurs signalent que ce phénomène est inconstant. Peut-être s'agit-il d'une méconnaissance du « mode d'emploi » de cette particularité ?

En effet, le 9 août 1982, notre ami Maurice LEING, Président de la Société Mycologique des Deux-Sèvres Nord, nous transmettait une superbe touffe d'*O. illudens* récoltés 2 jours plus tôt près de Thouars, mais encore très frais. La touffe fut placée dans notre laboratoire photo, et dès la lumière éteinte, ce fut la déception : pas la moindre lueur. Mais un peu de patience allait être récompensée : restant dans l'obscurité totale à côté des champignons, au bout d'un long moment nous vîmes apparaître la luminescence, le contour des lames se dessinant de plus en plus nettement.

- « Nous n'avons pas de chance, ils ne sont pas lumineux », avait dit au téléphone M. LEING.

- Êtes-vous resté un moment dans l'obscurité ?

- Non, j'avais mis les champignons dans la cave, je suis descendu voir ce que ça donnait, et n'observant rien je suis remonté aussitôt.

Voilà peut-être une explication partielle de « l'inconstance » du phénomène, puisqu'un mycologue ayant vu la même touffe avant nous (donc encore plus fraîche) l'aurait qualifiée de non luminescente, alors que nous avons pu constater, et même photographier cette luminescence le lendemain.

Il semblerait donc qu'il soit nécessaire, pour observer une aussi faible lumière, de rester dans l'obscurité totale assez longtemps (au moins dix minutes) pour que l'œil s'accommode à cette obscurité et s'ouvre à fond (explication empirique qui fera peut-être sourire les ophtalmologistes mais qui correspond à une réalité).

Certes, il arrive que la luminescence soit très forte. Georges BECKER nous a écrit qu'il a récolté une fois le *Clitocybe* de l'Olivier tellement lumineux, que réellement on pouvait lire à la cave un journal à sa lueur. Mais le lendemain il était « éteint ». Le Dr BOIFFARD avait constaté il y a quelques années, avec une énorme touffe de ces champignons, que la luminescence s'était manifestée plusieurs nuits de suite en décroissant, et qu'elle avait fini par disparaître 4 ou 5 jours après la récolte.

La très faible phosphorescence encore visible 3 ou 4 jours après la récolte, sur la touffe transmise par M. LEING, a pu être photographiée. Mais il a fallu une pose de... six heures, avec une ouverture de $f/2,8$ et un film noir et blanc de 400 ASA poussé au développement à 3600 ASA.

Pourquoi 6 heures plutôt que 2 ou 10 ? Il est évident qu'aucun posemètre ne peut réagir à une aussi faible lumière, et la détermination du temps de pose ne peut être que « pifométrique ». Nous avons bien lu une indication de temps de pose dans un article de M. GIREL, dans le n° 52 du bulletin de la Fédération Dauphiné-Savoie, où il était conseillé de poser « une heure à $f/6.3$ », mais la rapidité du film n'étant pas précisée, cette indication était inutilisable. D'autre part les variations importantes de l'intensité du phénomène ne permettent guère de se baser sur de précédents essais.

Nous avons donc pris une première photo avec une pose de 30 minutes à $f/2.8$, et pour la seconde prise de vue, l'appareil étant bien sûr sur un pied stable, dans l'obscurité totale du laboratoire photo, nous avons ouvert l'objectif avant d'aller nous coucher, et nous sommes allé le refermer le lendemain au réveil, soit 6 heures après. Il est évident qu'il faut disposer pour cela d'un local parfaitement isolé de toute lumière extérieure, ce qui est heureusement le cas de notre laboratoire photo.



Luminescence de *Omphalotus illudens* : photo obtenue trois jours après la récolte, avec une pose de 6 heures à $f. 2,8$, film de 400 ASA poussé à 3600 ASA au développement ! (Photo Guy FOURRÉ).

Le même résultat aurait peut-être été obtenu avec 3 h de pose, ou 10 h, au lieu de 6, car en photo plus la lumière est faible, plus la tolérance de pose est grande. Cependant, la première prise de vue à 30 minutes n'avait laissé aucune trace sur le film pourtant poussé à 3600 ASA, et la pose de 6 h donnait en résultat utilisable, mais encore très sous-exposé !

Mais il s'agit sans doute d'un cas limite, et il est probable qu'une touffe très fraîche, encore en place, produisant une luminescence importante, permettrait d'obtenir une photo avec un temps de pose considérablement plus court, peut-être de l'ordre d'une demi-heure à $f/2.8$ avec un film de 400 ASA. Il ne faut pas craindre de multiplier les essais avec des différences très importantes de temps de pose entre les prises de vues successives (par exemple 5 minutes, une demi-heure et 3 heures), en tenant compte du fait que des poses de plusieurs heures peuvent entraîner quelques problèmes de lumières parasites... et de patience, si elles ont lieu dans la nature !

Enfin nous serions heureux de savoir si des lecteurs ont fait de tels essais et quels ont été les résultats. Nous ne prétendons pas que notre expérience constitue une base de référence indiscutable...

Deux Bolets méconnus du groupe *chrysenteron*

Le Bolet à chair jaune n'intéresse guère les mycologues. Même quand ils rencontrent des formes atypiques - ce qui est très fréquent ! - ils se contentent généralement de leur jeter un regard méprisant en rappelant combien cette espèce est polymorphe.

Dans l'ouvrage « 700 Pilze in Farbfotos », R.M. et S.M. DÄHNCKE publient sur 2 pages 5 photos très différentes sous l'unique binôme « *Xerocomus chrysenteron* (Bull. ex St-Amans) Quélet ». Ce qui montre que les différents aspects de ces Bolets ont retenu l'attention des auteurs suffisamment pour les inciter à en publier plusieurs photos, mais sans leur affecter d'autres noms d'espèces.

Pourtant nous pensons avoir trouvé dans la littérature et dans la nature deux espèces bien individualisées au sein de ce groupe :

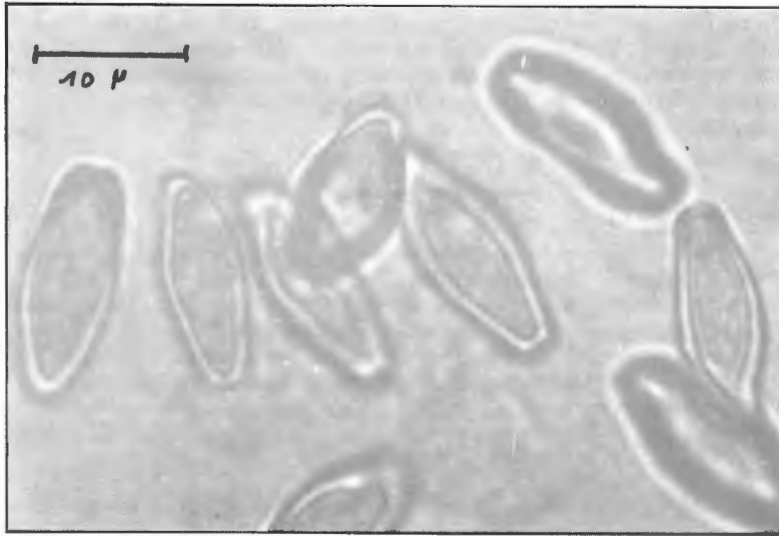
- * *Xerocomus truncatus* Sing. (= *X. porosporus* Imler)

Cette espèce, (reconnue même par H. MESPLEDE !) se distingue par ses spores très particulières, tronquées à une extrémité et munies d'un pore germinatif. Dans sa monographie des Bolets, J. BLUM souligne que ces spores rappellent celles que possèdent certains Bolets exotiques.

Nous avons récolté *X. truncatus* à plusieurs reprises dans les Pyrénées, près de Luz St-Sauveur, aux environs de 1000 m d'altitude, mais également en Deux-Sèvres à Béceleuf.

Évidemment, il faut faire appel au microscope pour le déterminer, et les mycologues considèrent souvent qu'ils ont mieux à faire qu'à regarder les spores d'un banal *chrysenteron*. Mais on peut toujours mettre un fragment de chapeau en exsiccatum et le passer au microscope plus tard...

Par ailleurs, avec un peu d'habitude de l'espèce, on peut la deviner macroscopiquement : il s'agit d'un Bolet qui a souvent l'aspect un peu chétif et une cuticule très largement craquelée - comme *Agrocybe dura* - olivâtre, laissant apparaître une chair jaune citron très clair. Il n'y a généralement aucune trace de rouge, même sur le pied. Et au microscope, les spores tronquées sont très évidentes.



- Les spores tronquées de *Xerocomus truncatus* (= *Boletus porosporus* Imler). Comme pour *Ly. transforme*, il faut regarder les spores au microscope pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un banal *chrysenteron*... (Photo Guy FOURRÉ).

* *Xerocomus pruinatus* Fr. & Hök

Au début d'octobre 1982, nous avons rencontré dans plusieurs forêts deux-sévriennes (Secondigny et l'Hermitain notamment), en grande abondance, un petit Bolet semblant faire partie du groupe *chrysenteron* mais différent :

- de *chrysenteron* par des pores très fins, jaune clair franc, non bleuissants, une chair ferme, jaune citron immuable et un pied remarquablement obèse ;
- de *subtomentosus* par la présence de nuances rouge vif sur le pied et sous la cuticule, ainsi que par les pores bien plus fins et plus clairs, proches de ceux de *X. badius*.

Le chapeau, fortement convexe, était d'un brun très foncé, presque noir, proche de la teinte de *B. aereus*. La cuticule était revêtue sur les jeunes exemplaires d'une abondante mais très fine pruine blanche, évidente à la loupe.

Ce Bolet correspondait parfaitement à l'une des 4 photos de *X. chrysenteron* de la page 44 de Dähncke, celle du haut à droite.

Nous lui avons trouvé un « état-civil », avec une bonne illustration, dans un ouvrage tout récent d'un mycologue anglais, Roger PHILLIPS (« Les champignons », Ed. Solar).

Plusieurs de nos collègues ont fait à la même époque les mêmes constatations, et le très grand nombre d'exemplaires vus, possédant des caractéristiques tout à fait constantes, nous ont incité à le faire figurer sous ce nom de *Xerocomus pruinatus* Fr. & Hök, trouvé dans PHILLIPS, à l'exposition de Niort.

A la même époque, notre collègue J.P. DUBUS, de la Mayenne, était arrivé de son côté à la même détermination, à 200 km plus au nord.

Mais il ne semble pas que ce binôme de *X. pruinatus* ait été beaucoup employé avant la parution de l'ouvrage de PHILLIPS. Il est vrai qu'il est donné comme rare et qu'effectivement nous ne nous souvenons pas l'avoir rencontré avant ce début d'octobre 82. Nos lecteurs ont-ils vu un champignon correspondant à cette description, à l'automne dernier ? Compte tenu des phénomènes de simultanéité évoqués plus haut, ce ne serait pas étonnant.

Suillus placidus

Le 16 octobre 1982, à l'exposition de NIORT, plusieurs Bolets apportés de l'île de Ré par un visiteur, furent déterminés *Suillus placidus* par les mycologues présents. Avec un point d'interrogation cependant, car il n'avait pas été possible de savoir si ces Bolets avaient bien été récoltés sous pins à 5 aiguilles (une des caractéristiques de l'espèce), et d'autre part ce Bolet est considéré dans la littérature comme une espèce de montagne, MARCHAND précisant même « de l'étage collinéen à la limite des arbres, adaptée au froid de l'étage nival alpin » ! Mais ce ne serait pas la première fois que des espèces dites montagnardes seraient découvertes sur les rivages de l'Océan, le cas de *Cantharellus lutescens* en étant l'exemple le plus connu.

D'autre part aucun autre taxon ne semblait pouvoir convenir à ces Bolets, malgré leur couleur : bien que s'agissant d'exemplaires jeunes et frais, ils étaient tous entièrement jaune pâle un peu verdâtre, sur toute la surface du stipe (qui était orné des ponctuations typiques en forme de traits verticaux) et de la cuticule, alors que cette dernière au moins aurait dû être blanchâtre. Qu'en pensent les spécialistes des Bolets ?

« Panthères jaunes »...

Le 8 juillet 1982, nous herborisons dans les Pyrénées, près de Luz St-Sauveur, vers 1200 m d'altitude, en compagnie de notre collègue et ami A. AYL. Sans grande conviction, car il faisait une chaleur torride et une sécheresse extrême. De fait, nous ne devions rencontrer qu'une seule espèce, mais relativement abondante : il s'agissait d'*Amanita pantherina*, mais **tous** les carpophores étaient d'une surprenante couleur ocre jaune, avec très peu de verrues, les autres caractéristiques étant classiques.

Or Georges BECKER nous avait écrit qu'en 1980, après une sévère période de sécheresse, il avait trouvé une *Amanita pantherina* jaune vif.

Ces « panthères jaunes » constitueraient-elles une forme écologique adaptée aux périodes d'intense sécheresse ?

... et « Panthères grises » !

Après avoir écrit dans le précédent bulletin que nous n'avions jamais vu d'*Amanita spissa* à stipe profondément enterré, nous avons bien cru, à fin octobre 1982, que la nature nous apportait un démenti : deux récoltes provenant, l'une des bois d'Arpentereau, près de La Chapelle-Bâton (Deux-Sèvres) (leg. FILLON) et l'autre de Saint-Maixent de Beigné, à 20 km environ à vol d'oiseau de la première, semblaient en effet devoir être rapportées à *Amanita spissa*, malgré un pied robuste très profondément enterré, et pourtant dans un terrain caillouteux très dur !

Ces Amanites paraissaient cependant assez atypiques pour que nous prenions

diapos et exsiccata, remettant à plus tard l'étude microscopique.

L'examen au microscope, effectué tout récemment, devait nous réserver une surprise de taille : les spores n'étaient pas du tout amyloïdes !

Il ne s'agissait donc pas d'*Amanita spissa*. Or dans les *Amanitaria*, à spores non amyloïdes, le choix est très restreint. On ne pouvait penser à *eliae*, ni à *gemmata*, encore moins à *muscaria* et ses variétés. Conclusion, par élimination, nos fausses *spissa* doivent appartenir à la variété *abietum* de *pantherina* !

Cette variété a également été « trucidée » par MESPLEDE, qui semble n'avoir retenu des descriptions de *abietum* que deux caractéristiques : l'aspect plus robuste et l'habitat en montagne. Si les différences se limitaient à cela, nous nous rangerions volontiers à son avis. Mais la Flore de Kühner et Romagnesi précise à propos de la variété *abietum* : « larges plaques pulvérulentes, grisâtres et plus ou moins confluentes à la fin, **rappeant par leur aspect et leur disposition celles de *spissa*** ».

Cette description de l'ornementation du chapeau de *abietum* correspondait tout à fait à nos exemplaires de fausses *spissa*, couverts de verrues grises sur fond ocre brun, plus foncé au centre, avec des débris de volve hélicoïdaux à la base des pieds déterrés avec soin. La forme et les dimensions des spores étaient également concordantes. Quant à l'odeur de rave, qui avait de prime abord conforté notre orientation vers *spissa*, elle est également signalée par CETTO pour *abietum* (« odeur plus ou moins vireuse ou de radis », T. 3 p. 850).

Il subsiste cependant 2 points litigieux : *abietum* est normalement une espèce de montagne, et si nos récoltes avaient bien été faites sous résineux, c'était dans les « montagnes » des Deux-Sèvres !

D'autre part la variété *abietum* se distingue notamment du type par l'absence de stries à la marge, alors que nos carpophores étaient nettement striés. Kühner et Romagnesi indiquent « à marge non ou guère sillonnée »...

Le Bulletin de 1982 de la Société Mycologique du Poitou présente une description de la variété *abietum* d'après une récolte provenant des Pyrénées, et l'auteur évoque, sans trop y croire, une récolte qui avait été rapportée à cette variété alors qu'elle avait été faite **près de Poitiers**. Pourtant nos récoltes de fin octobre 82 sembleraient confirmer la présence de cette *Pantherina* var. *abietum* dans notre région, car nous ne voyons vraiment aucune autre détermination possible pour ces fausses *spissa*.

Il faut enfin en tirer un enseignement pratique : c'est que la couleur grise des verrues du chapeau n'est pas suffisante pour écarter à priori l'hypothèse de l'Amanite panthère. Certes, dans les formes typiques les verrues sont toujours d'un blanc éclatant, mais la variété *abietum* présente de très gros risques de confusions avec *spissa*. Heureusement, peu de mycophages et même de mycologues se risqueraient à consommer *spissa*, et l'expérience faite par MM. BOIFFARD et CHENÉ (voir plus haut) montre que l'on ne perd rien à dédaigner cette espèce, aussi détestable sur le plan gustatif que dangereuse par son aspect trop proche de *pantherina* et de sa variété *abietum*.

Clitocybe alexandri

Cette espèce spectaculaire était aussi considérée comme montagnarde par certains auteurs, alors que nous en connaissons de nombreuses récoltes en Deux-Sèvres, sur la Côte Atlantique et (récemment) en Maine-et-Loire.

Plus surprenante était la récolte que nous avons faite à Béceleuf (Deux-Sèvres)

le 23/7/80 **sous feuillus**, sans le moindre conifère à une lieue à la ronde. Les carpophores étant un peu atypiques, nous les avons fait parvenir à M. BON, à Lille, qui avait confirmé la détermination de *Cl. alexandri*, malgré l'habitat.

Le 20/10/82, dans la même station, nous avons retrouvé de nombreux et énormes exemplaires de cette espèce, des carpophores tout à fait typiques cette fois.

Nous en avons consommé avec plaisir (en petite quantité), sachant qu'il s'agit d'un très bon comestible, et sa valeur gustative est effectivement très honnête. Mais quelle ne fut pas notre surprise d'être réveillé la nuit suivante, environ 6 h après le repas, par de vives douleurs d'estomac ! Rien de grave, les aigreurs disparurent avec le repas suivant. Mais nous nous demandons maintenant si ces *Cl. alexandri* des feuillus n'appartiennent pas à une variété écologique dont les propriétés organoleptiques seraient différentes de celles du type...

***Amanita lividopallescens* var. *malleata* (Piane) Romagn.**

Le 16/6/81, nous avons récolté en Forêt de Chizé (Deux-Sèvres), sur terrain calcaire, un grand *Amanitopsis* grisâtre, à volve non engaînant, à pied très robuste et épais, chiné de gris ocre jaunâtre. Nous l'aurions appelé sans hésiter *A. lividopallescens*, si l'examen microscopique n'avait révélé des spores très nettement elliptiques, allant de 10 X 8,7 à 13 X 9,3 !

Le fascicule 2 du bulletin 1982 de la Société Mycologique de France allait nous fournir la réponse : M. ROMAGNESI expliquait dans ce bulletin que sur 23 exemplaires étiquetés *A. lividopallescens* dans son herbier, 20 d'entre eux possédaient des spores « courtement mais nettement oblongues »... alors qu'elles auraient dû être sphériques ! Et après une étude historique très précise des descriptions de *A. lividopallescens*, il concluait en rapportant ses *Amanitopsis* à spores oblongues à *A. lividopallescens* Gillet var. *malleata* (Piane) Romagn., nov. comb..

La description qu'il donnait de ce nouveau taxon correspondait parfaitement à notre récolte de juin 1981. De plus, une seconde récolte dans la même forêt de Chizé, le 17/8/82, puis une troisième près de Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres) également en terrain calcaire, présentaient les mêmes caractéristiques.

« L'affaire » semblait classée, et il ne restait plus qu'à retrouver *A. lividopallescens* type, à spores globuleuses : nous l'avions en herbier, sur une récolte de 1976 faite **dans une prairie** près de Brioux (Deux-Sèvres).

Mais nous étions intrigué depuis longtemps par la présence fréquente de ces *Amanitopsis* hors des bois, dans cette région du sud des Deux-Sèvres, où on les récolte jusqu'au milieu des prés, parfois à plusieurs dizaines de mètres des arbres les plus proches. Les mycophages locaux font d'ailleurs grand cas de ces champignons, qu'ils appellent « clouzeaux » et qu'ils dégustent allègrement sans savoir qu'il s'agit d'Amanites !

Le 1^{er} novembre 1982, notre ami Didier VIAUD, de Brioux, nous signalait une poussée extraordinaire de ces « clouzeaux » dans une prairie. Cela valait le déplacement : dans une prairie entourée de grands chênes, des dizaines d'*Amanitopsis* de tous âges formaient des cercles, jusqu'à 15 mètres des arbres les plus proches. Tous avaient le stipe profondément enterré, dépourvu d'anneau, et un chapeau à marge fortement striée mais dont la couleur allait du chamois clair au brun foncé en passant par toutes les nuances d'ocre et de grisâtre. Nous prélevâmes 28 carpophores, qui furent répartis en 4 groupes d'après la couleur du chapeau. En fait, un examen plus approfondi permit de les regrouper en deux catégories :

- une forme à cuticule plus ou moins jaunâtre, généralement nue, à volve mem-

braneuse bien que fragile et à stipe orné de chinures ocre ;

- une forme plus grande, plus trapue, à chapeau orné de verrues épaisses, isolées ou groupées par place, d'abord blanchâtres puis très brunissantes, presque noires ; la base du pied portait des bourrelets amples, apprimés, hélicoïdaux, surmontés de chinures gris clair sur fond gris plus foncé. La couleur du chapeau allait du gris au presque noir, sans nuances ocre ou doré.

L'examen microscopique, une fois encore, allait apporter quelques surprises :

- la première forme avait des spores (de sporée) parfaitement elliptiques et une volve membraneuse formée d'hyphes allongés et entrecroisés ;
- la seconde, les grands exemplaires gris bruns, avaient des spores sphériques et les ornements du stipe comme ceux de la cuticule semblaient comporter surtout des sphérocytes.

On pourrait donc être tenté de rapporter la première forme à *Amanita lividopallescens* var. *malleata*, mais la seconde, par l'aspect de sa volve et de ses verrues serait plus proche d'*Amanita inaurata* (qui est relativement commune dans cette région) que de *lividopallescens* type.



- Les spores elliptiques d'*Amanita lividopallescens* var. *malleata* (Récolte du 1/11/82 près de Brioux - Exsiccatum n° 82257 - spores de sporée) (Photo Guy FOURRÉ).

L'ennui, c'est que :

- les supposés *inaurata* n'avaient pas du tout la couleur « dorée » de cette espèce, couleur que l'on retrouvait par contre chez les *malleata* ;
- certains carpophores ocre jaunâtre terne avaient à la fois des spores elliptiques et d'autres parfaitement sphériques ;

- tous ces champignons poussaient en mélange les uns à côté des autres !

Signalons que les tests gustatifs avaient permis d'établir également une nette distinction entre la première forme, bien meilleure, et la seconde, moins bonne que l'*inaurata* classique, que nous avons également consommée en d'autres circonstances et qui est excellente.

Le lendemain de notre visite, notre collègue André MERLET avait lui aussi prélevé dans la même station un assez grand nombre d'*Amanitopsis* sous leurs divers aspects. Chacun de nous les étudiant de son côté, nous sommes arrivés sans nous consulter aux mêmes conclusions (provisaires). Sauf sur un point : notre collègue ayant situé sur un plan les différentes formes, il estime qu'il n'y a pas interpénétration mais seulement voisinage entre les cercles des uns et des autres.

Nous espérons que l'on nous pardonnera ces longs développements, mais ces *Amanitopsis* posent plusieurs questions auxquelles nous serions heureux de recevoir des réponses, si des collègues ont l'occasion de se pencher sur des récoltes semblables :

- est-il habituel de trouver ces Amanites dans des prairies ? Cela rejoindrait ce qu'écrit HEIM dans « Champignons d'Europe » à propos de *malleata* : « croissant dans les prés (Jura) au voisinage des chênes ». Mais dans ce cas ne serait-il pas surprenant de trouver aussi cette espèce au cœur des bois, sous un couvert assez dense, ce qui était le cas de notre récolte de juin 81 ? (alors que les deux récoltes de 1982 se trouvaient en bordure d'un chemin forestier) ?

- même si les cercles de l'une et de l'autre ne se mélangent pas vraiment, n'est-il pas étonnant de voir deux espèces semblant bien distinctes fructifier exactement en même temps dans le même terrain ?

Enfin, sur la pointe des pieds, nous avançons une question qui est certainement venue à l'esprit de beaucoup de mycologues mais qu'il est plus confortable d'écarter à priori : peut-on penser à une possible hybridation entre deux espèces voisines ? Cette idée a déjà été émise par ROMAGNESI à propos des *Omphalotus illudens* et *olearius* dont nous parlons plus haut. Mais la réponse à ce genre de question n'est plus à la portée de l'amateur...